

Lisses, le 1<sup>er</sup> juin 2023

## LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUÉ EN SÉANCE N°22

**Vendredi 9 juin 2023 à 19h  
Salle Jean Cocteau de la Médiathèque Colette**

### Ordre du jour :

19h00 :

Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs

19h30 :

Désignation d'un secrétaire de séance

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal (article L.2122-22 du C.G.C.T.)

1) Changement de salle de délibération pour le Conseil Municipal

Questions orales (s'il y a lieu).

**Michel SOULOUMIAC**



Maire de Lisses